

AR Prefecture

063-200070712-20240620-20240620_19-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

N° 20240620-19

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 10 juin 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 42

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 6

Total votants : 50

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Thomas BARNERIAS, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Michel LAVEST à Catherine MAZELLIER
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Farida LAÏD à Francis ROUX

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Maryse BARGE, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Serge THEALLIER, Philippe BARRAU.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

CONTRAT DE REPRISE FILIERE VERRE

Rapporteur : Philippe CAYRE, Vice-Président

AR Prefecture

063-200070712-20240620-20240620_19-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 20171213-41 du Conseil communautaire du 13 décembre 2017, actant la contractualisation de Thiers Dore et Montagne avec O-I Manufacturing pour la reprise du verre issu de la collecte sélective ;

Considérant que les déchets d'emballages ménagers en verre, sans tri par couleur et en vrac, issus de la collecte séparée, font l'objet d'un rachat par des repreneurs et que cette opération nécessitant la signature d'un contrat de reprise pour chaque matériau ;

Considérant le terme du contrat signé entre Thiers Dore et Montagne et O-I Manufacturing le 31 décembre 2023 avec la fin du contrat pour l'action et la performance barème F de CITEO.

L'agrément des éco-organismes pour le nouveau contrat pour l'action et la performance barème G ayant été retardé par les pouvoirs publics, les sociétés agréées pour la reprise des matériaux n'étaient pas en mesure de proposer aux collectivités un contrat de reprise au 1^{er} janvier 2024. Toutefois, la collectivité a pu adresser une lettre d'intention permettant la poursuite des enlèvements en continu entre le 31 décembre 2023 et la signature d'un nouveau contrat.

Le nouveau contrat de reprise option filière a pour objet le rachat, l'évacuation et le recyclage des déchets d'emballages ménagers en verre issus de la collecte séparée. Il est conclu à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2029.

Le prix de reprise est calculé à partir de la variation de l'indice du coût du calcin européen. Il est actualisé chaque trimestre et est uniformément appliqué à toutes les collectivités ayant choisi l'option « reprise filière ».

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** le contrat tel que présenté en annexe ;
- **Autorise** le Président à signer le contrat et tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 50

Conseillers présents : 44

Représentés : 6

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50

Pour : 50

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

